



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC  
11 Laurier/11,rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST  
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

**Issuing Office - Bureau de distribution**

Parliamentary Precinct Division/Acquisitions de la Cité  
parlementaire  
222 Queen Street / 222, rue Queen  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> l'îlot 2-gestion de la construction l'îlot 2 - Services de gestion de la construction	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EP765-222316/A	<b>Date</b> 2022-06-06
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> EP765-222316	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$PPS-031-28693
<b>File No. - N° de dossier</b> 031pps.EP765-222316	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> Eastern Daylight Saving Time EDT <b>on - le 2022-07-04</b> Heure Avancée de l'Est HAE	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input checked="" type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Santarossa, Paolo	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> 031pps
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (613) 297-2231 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> ( ) -
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> PWGSC/TPSGC National Capital (Ottawa) Phase III, Place du Portage 11 Laurier Street GATINEAU-QC KIA 0S5 CANADA	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b>	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur ( taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



## Préavis d'approvisionnement

### Projet de réaménagement de l'îlot 2 Services de gestion de la construction

#### 1. Objectif et contenu du préavis d'approvisionnement

Un préavis d'approvisionnement a pour objet de permettre à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) :

- a) d'informer l'industrie d'une possibilité à venir pour les fournisseurs de services de gestion de la construction;
- b) de donner à l'industrie du temps pour se préparer à cette possibilité à venir.

Le présent préavis d'approvisionnement ne constitue pas une demande de qualification, ni un appel d'offres, ni une demande de propositions. Aucun accord ni contrat fondé sur le présent PA ne sera conclu. La publication du présent préavis d'approvisionnement ne constitue nullement un engagement de la part du gouvernement du Canada (le « Canada »), et n'autorise aucunement l'industrie à entreprendre des travaux dont le coût pourrait être réclamé au Canada. Le présent préavis d'approvisionnement ne doit pas être considéré comme un engagement à publier une demande de propositions ni à attribuer un contrat pour les travaux décrits dans le présent document.

Tous les renseignements relatifs à une occasion à venir découlant du présent préavis d'approvisionnement, y compris les prochaines étapes, seront publiés sur <https://achatsetventes.gc.ca/>.

#### 2. Contexte et portée des services

##### 2.1. Contexte

TPSGC planifie le réaménagement de l'îlot 2, qui se trouve sur les terres ancestrales de la nation algonquine Anishinaabe, ainsi que l'intendance de la rivière Kitchissippi et de ses affluents. Le projet fait partie de la [Vision et plan à long terme](#) (VPLT) pour la Cité parlementaire, la pièce maîtresse symbolique de la ville d'Ottawa et du pays, et l'hôte des assemblées législatives du Canada (Sénat du Canada et Chambre des communes) ainsi que la Bibliothèque du Parlement.

Le réaménagement de l'îlot 2 consolide les importantes fonctions démocratiques de la Colline du Parlement et des zones urbaines environnantes en tant que lieu de rassemblement, de célébration et de mobilisation. L'îlot 2, ainsi que les îlots 1 et 3 adjacents, jouent un double rôle dans la VPLT de la Cité parlementaire et dans le [Plan de secteur du Cœur de la capitale du](#)



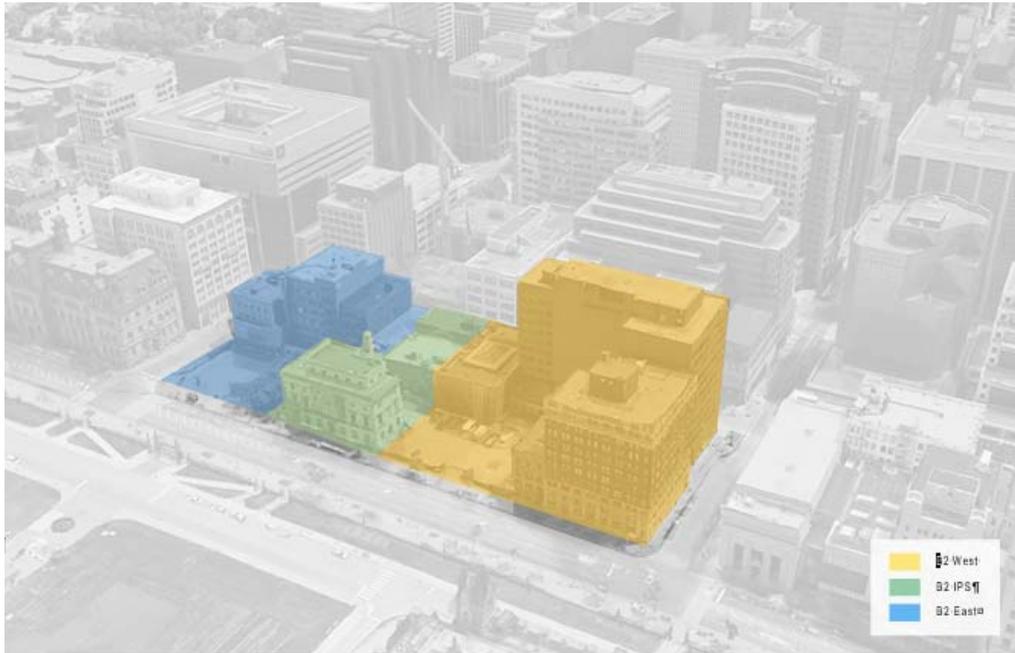


[Canada](#) de la Commission de la capitale nationale, en servant de bordure urbaine empreinte de dignité qui encadre la Colline du Parlement et les édifices du Parlement. Tout en équilibrant le besoin de sécurité et d'ouverture, la conception et la construction du réaménagement visent à reconnecter les gens au lieu, notamment en utilisant des traitements architecturaux qui capturent clairement la double nature de son emplacement, en fournissant des relations visuelles de l'intérieur à l'extérieur ainsi qu'en reliant le cadre spectaculaire et le contexte officiel de la Colline du Parlement avec l'intensité et l'urbanité de la rue Sparks.

Enracinées dans les principes de la conservation du patrimoine et dans les [Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada](#), la réinterprétation et la transformation des édifices fédéraux patrimoniaux reconnus et classés maximiseront le potentiel de développement de l'îlot 2 en tant que démonstration de notre avenir environnemental tout en reflétant la dignité du Parlement. L'îlot 2 est un élément central du [district de conservation du patrimoine de la rue Sparks](#), un secteur délimité par les rues Wellington, Bank, Queen et Elgin, qui a été désigné en vertu de la partie 5 de la [Loi sur le patrimoine de l'Ontario](#) pour son architecture, ses associations historiques et son caractère urbain.

En tant que quatrième côté spectaculaire et inspirant de la grande pelouse du Parlement et expression du rôle central des Autochtones dans le pays, la vision architecturale de l'îlot 2 pour les nouveaux bâtiments est et ouest est de refléter l'initiative de réconciliation du Canada avec les peuples autochtones par une présence directe, préminente et permanente dans la Cité parlementaire du Canada. L'Espace des peuples autochtones (EPA), situé au cœur de l'îlot 2, mais ne faisant pas partie du réaménagement, constituera un forum permettant aux peuples autochtones de discuter avec les parlementaires, les visiteurs et les Canadiens en général, un espace où la sagesse traditionnelle sera partagée et où le dialogue de nation à nation aura lieu. L'importance de l'EPA, situé directement en face des principales institutions démocratiques fédérales du Canada, doit être pleinement prise en compte dans la solution de conception et de construction de l'îlot 2.





Éléments de l'îlot 2, de gauche à droite : édifice de l'Est, EPA, édifice de l'Ouest. Source : TPSGC

West = Ouest

IPS = EPA

East = Est

La difficulté et la possibilité supplémentaires en matière de conception et de construction consistent à relier les nouveaux espaces aménagés aux bâtiments existants et occupés de l'EPA ainsi que l'édifice de la Bravoure et l'édifice de la Banque de Nouvelle-Écosse.

À la fin de 2020, TPSGC a lancé un [concours international de conception](#) afin de sélectionner un cabinet d'architecture et d'ingénierie de classe mondiale pour concevoir le réaménagement de l'îlot 2. Le concours a mené à la [sélection du projet gagnant par Zeidler Architecture Inc \(Toronto\), en collaboration avec David Chipperfield Architects \(Londres\)](#). Pour obtenir plus de renseignements concernant le concours de conception, consultez le site Web suivant : [Projet de renouvellement de l'îlot 2 – Canada.ca \(tpsgc-pwgsc.gc.ca\)](#).

En plus des firmes d'architecture et d'ingénierie, TPSGC retiendra séparément les services d'une firme d'ingénierie environnementale et géotechnique pour définir les exigences de décontamination et d'excavation du site.





La livraison numérique et la modélisation de l'information seront un élément central des volets de conception et de construction du projet, ce qui donnera lieu à un ouvrage jumeau numérique. Grâce à l'utilisation de flux de travail et de processus axés sur les données, plutôt que sur le papier, le gestionnaire de la construction ainsi que l'équipe d'architectes et d'ingénieurs sont tenus d'utiliser une approche de livraison numérique centrée sur le modèle propre au projet afin de permettre une planification et une gestion transparente de la conception et de la construction ainsi que la détermination et la résolution des problèmes.

Les travaux de conception et de construction du projet pourraient prendre huit ans ou plus, selon la ou les options approuvées pour la mise en œuvre.

## **2.2. Portée des services**

Les services de gestion de la construction dans un contrat subséquent peuvent inclure, sans s'y limiter :

- a) Administration et services de gestion
- b) Services de planification et de mise en œuvre :
  - a. l'examen de la conception (présentation du concept et examen des documents de conception);
  - b. la conservation du patrimoine;
  - c. la diffusion numérique;
  - d. la gestion de la qualité;
  - e. la gestion des coûts;
  - f. la gestion du temps;
  - g. la gestion des risques;
  - h. la gestion des ressources humaines;
  - i. la gestion de la santé et de la sécurité;
  - j. la gestion de l'approvisionnement;
  - k. la gestion des déchets et la gestion de la durabilité;
- c) Services et travaux de construction et de conservation
- d) Services et travaux postérieurs à la construction

## **3. Stratégie d'approvisionnement**





TPSGC prévoit adopter une approche d'approvisionnement en une seule phase. La demande de propositions :

- a) sera ouverte à tous les fournisseurs intéressés;
- b) permettra d'évaluer les soumissionnaires qui ont l'expérience, le personnel et la capacité nécessaires pour fournir des services de gestion de la construction pour le projet de l'îlot 2;
- c) permettra d'évaluer la capacité des soumissionnaires à contribuer aux objectifs socio-économiques du Canada;
- d) comprendra un processus de sélection axé sur la qualité.

#### 4. Renseignements sur les cotes de sécurité

L'exigence en matière de sécurité comptera parmi les exigences obligatoires du contrat et devrait être exprimée comme suit (sous réserve de modifications).

- a) L'entrepreneur doit détenir une attestation de sécurité d'installation (ASI) valide de niveau SECRET et une cote de protection des documents approuvée de niveau SECRET, délivrées par le Programme de sécurité des contrats (PSC) de TPSGC ou par un équivalent international, à la date de clôture des soumissions ou au moment qu'aura choisi TPSGC.

Le lien suivant donne accès à des renseignements au sujet des exigences de sécurité des contrats internationaux : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/international-fra.html>.

- b) Les sous-traitants doivent détenir une ASI valide de niveau SECRET et une cote de protection des documents approuvée de niveau SECRET ou une vérification d'organisation désignée de niveau FIABILITÉ, selon le cas, délivrées par le PSC de TPSGC ou par un équivalent international, à l'attribution du contrat.

Le lien suivant donne accès à des renseignements au sujet des exigences de sécurité des contrats internationaux : <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/international-fra.html>.

- c) Les membres du personnel de l'entrepreneur devant avoir accès à des renseignements ou à des biens CLASSIFIÉS, ou à des établissements dont l'accès est réglementé, doivent TOUS détenir une cote de sécurité du personnel valable au niveau SECRET, et tous les autres doivent avoir une cote de FIABILITÉ ou D'ACCÈS À L'ÉTABLISSEMENT valable tel que requis, délivrée ou approuvée par le Programme de sécurité des contrats de TPSGC.

#### 5. Participation des Autochtones





Pour tout appel d'offres subséquent, TPSGC évaluera l'engagement initial du soumissionnaire concernant la participation autochtone au projet, qui pourrait relever d'au moins quatre catégories :

- Ressources humaines
- Perfectionnement des compétences
- Entreprise autochtone
- Approches novatrices et autres mesures

En outre, le contrat qui en résultera comprendra une obligation de participation et de reddition de comptes continues de la part des Autochtones.

## **6. Note à l'intention des fournisseurs**

TPSGC souhaite avoir une idée du niveau d'intérêt de l'industrie; par conséquent, il demande que les fournisseurs intéressés envoient un courriel à l'autorité contractante de TPSGC ou qu'ils s'inscrivent à la liste publique de fournisseurs intéressés sur la page [Achatsetventes.gc.ca](http://Achatsetventes.gc.ca) du présent préavis d'approvisionnement.

Les commentaires sont les bienvenus et peuvent être envoyés par courriel au plus tard le 30 juin 2022 à l'autorité contractante de TPSGC :

Paolo Santarossa

Spécialiste en approvisionnements, Direction générale des approvisionnements

Services publics et Approvisionnement Canada/Gouvernement du Canada

[paolo.santarossa@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:paolo.santarossa@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

